



## Séminaire départemental : recycler le foncier au service de vos projets

## Le vendredi 9 juin à 13h30 au Palais des Congrès de Parthenay

Madame la Préfète et Monsieur le Directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) organisent un séminaire sur le thème du recyclage foncier au service des projets des collectivités, qui a lieu au palais des congrès de Parthenay le vendredi 9 juin de 13h30 à 17h30. Vous trouverez le programme en pièce jointe. Participent ou sont représentés les maires et présidents d'EPCI, les parlementaires, la présidente du Conseil départemental, les bailleurs sociaux, les services de l'État et les acteurs de l'ingénierie territoriale.

La loi « Climat et résilience » fixe des enjeux ambitieux de réduction de la consommation d'espace, laissant une place importante aux projets de recyclage foncier dans les années à venir. L'objectif du séminaire est de montrer que des collectivités sont engagées depuis longtemps avec volontarisme dans ce type de démarche, que des opérateurs peuvent les accompagner techniquement et financièrement et que ces projets, en plus de réduire la consommation d'espace, contribuent efficacement aux démarches de revitalisation des communes.

Il s'agit ainsi de donner envie aux élus du département de s'engager dans ces démarches, sans en masquer la complexité.

Le gouvernement a créé, dans le cadre du plan de relance, un appel à projets Fonds friches qui a largement bénéficié aux collectivités et opérateurs du département avec un montant d'aides de 5,6M€ pour 26 projets de recyclage foncier en 2021 et 2022. Un dispositif équivalent est mis en place dans le cadre du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires avec un montant d'aides attendues sur le département de l'ordre de 2,5M€.

L'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) est un opérateur public de l'État au service de 10 départements de Nouvelle-Aquitaine. Il intervient à la demande des collectivités locales, pour acquérir du foncier, bâti ou non, pour la réalisation de projets d'intérêt général. Il favorise le recyclage de fonciers inoccupés ou en friche, par l'acquisition, le traitement et la cession de terrains ou bâtiments prêts à aménager, à des conditions économiques acceptables, pour la réalisation de projets de nature variée (logement, cœur de ville, développement économique, ...)

Créé en 2008, l'EPF a mené pour 28,7 € d'actions foncières dans le département des Deux-Sèvres, correspondant à l'acquisition de 185 propriétés, pour un total de 23M€, et près de 5M€ de travaux et d'études.

Un point presse sera réalisé à 17h30 à l'issue de ce séminaire en présence de Madame la Préfète et de Monsieur le Directeur général de l'EPFNA.